



Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 1^e STMG

Nous avons appris jeudi soir, à l'occasion de l'allocution de M. le Premier Ministre, que les élèves de lycée pourront reprendre les cours à compter de la semaine du 2 juin.

Nous organisons donc le retour dans l'établissement de vos enfants, selon des modalités différentes de celles que nous avons connues avant le confinement, afin d'appliquer strictement le protocole sanitaire destiné à limiter la propagation du coronavirus

Tout d'abord, les parents qui le souhaitent peuvent décider de garder leur enfant à la maison. Il n'en sera pas tenu rigueur. Les élèves qui resteront à leur domicile continueront à bénéficier d'un enseignement à distance.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'élève ne doit pas se rendre à l'établissement.

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité des mesures prises afin que vous les connaissiez et puissiez y préparer votre enfant et l'inciter à respecter l'ensemble des gestes barrière.

Le port du masque est obligatoire et ce, dès la montée dans le bus.

En passant sous le porche, les élèves devront se désinfecter les mains au gel hydro alcoolique (des distributeurs y seront positionnés).

Ils rejoindront la cour, dans le respect de la distanciation sociale, et resteront dans la cour jusqu'à ce que les CPE et les assistants d'éducation leur dise qu'ils peuvent monter en classe, ceci afin de laisser monter en classe les collégiens en premier pour éviter qu'il n'y ait trop de personnes en même temps dans les escaliers.

La classe de 1^e STMG occupera la même salle de classe toute la journée. Ce seront les professeurs qui changeront de salle. Un même élève devra occuper la même place toute la journée. Les salles et le mobilier seront nettoyés et désinfectés chaque soir. Les élèves seront assis de façon à être éloignés les uns des autres d'au moins un mètre.

Pour éviter le passage de main en main et limiter la propagation du virus, les élèves ne pourront pas se prêter de matériel (stylos, feuilles, manuels, etc.). Il faudra donc bien s'organiser pour disposer du matériel nécessaire.

Le CDI ne sera pas accessible aux élèves

Dans la cour, les tables de ping-pong, les tables et bancs en bois, les terrains de jeux collectifs ne sont plus accessibles. Les élèves devront scrupuleusement respecter les gestes barrière et la distanciation sociale.

Les toilettes : Les toilettes du hall du bâtiment 21 et celles de l'internat seront ouvertes aux récréations et les flux d'élèves seront gérés par des assistants d'éducation. Toutes les toilettes seront équipées de savon et de serviettes papier. Les élèves devront se laver les mains à l'entrée et à la sortie des toilettes.

Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disponibles dans le hall, dans les couloirs et dans les salles. Les élèves seront incités à les utiliser à chaque entrée et sortie des salles de classe.

Les toilettes seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour, chaque soir et après chaque récréation. Les poignées de portes des salles de classe seront désinfectées plusieurs fois par jour.

La salle de classe sera nettoyée et désinfectée chaque soir.

La cantine sera ouverte, mais avec un fonctionnement très différent de celui auquel nous sommes habitués.

Les repas seront servis aux élèves sur un plateau. Ce seront des repas complets, cuisinés sur place. Ils seront servis avec une bouteille d'eau individuelle. Il n'y aura pas de self-service. Les élèves sous la surveillance d'un assistant d'éducation, se laveront les mains avant d'entrer dans le réfectoire. Ils entreront et iront s'asseoir aux places auxquelles auront été disposés les plateaux repas, par les agents.

A la fin de leur repas, les élèves déposeront leur plateau à l'endroit habituel et se laveront les mains.

Les repas sont préparés dans les cuisines de l'établissement dans le respect de toutes les règles du protocole sanitaire.

Nous vous demandons de fournir à votre enfant une gourde ou une petite bouteille d'eau pour ses besoins en journée, afin qu'il l'ait dans son cartable à disposition.

A titre exceptionnel pour cette fin d'année, les repas seront facturés « au ticket », c'est-à-dire au repas pris. Il n'y aura pas de facturation au forfait. La formule retenue sera plus avantageuse financièrement pour les familles puisque les élèves ne seront dans l'établissement qu'un jour par semaine.

A titre exceptionnel aussi, les élèves pourront apporter leur propre panier repas, au choix des familles. Sachez cependant qu'il ne pourra être mis au frais et que vous devez donc prévoir des aliments qui ne risquent pas de se dégrader. L'établissement ne pourrait être tenu pour responsable des conséquences de la consommation d'un panier repas.

Les emplois du temps des élèves de 1^{er} STMG seront organisés sur les jeudis uniquement. En raison du très faible nombre d'élèves inscrits (4), il nous a semblé plus judicieux d'utiliser la présence du jeudi dans l'établissement, pour aider les élèves présents à acquérir des notions imparfaitement acquises et conserver les cours en classe virtuelle pour avancer dans les programmes, puisque tous les élèves suivent assidument ces classes virtuelles. Les

professeurs continueront donc l'enseignement à distance avec l'ensemble de la classe, en plus des cours le jeudi pour les quatre élèves inscrits. Ces cours à distance se feront sur un rythme un peu moins soutenu, pour permettre aux enseignants d'assurer aussi les cours au lycée.

L'emploi du temps de ce jeudi 4 juin comprendra des cours d'espagnol, d'anglais, de mathématiques et des cours des différentes disciplines enseignées par Mme Angé et Mme Cazaux. Pour les semaines suivantes, l'emploi du temps apparaîtra dans Pronote.

Les lycéens conservent l'autorisation de sortir pendant les récréations. Ils devront veiller à respecter, même à l'extérieur de l'établissement, les distances de sécurité.

Afin de préserver le plus possible les personnels de l'établissement, tout en restant au service des parents, les entrées dans l'établissement ne se feront que sur rendez-vous, après avoir expliqué à la personne que vous souhaitez rencontrer, le besoin que vous avez. C'est la personne en question (secrétariat, intendance, vie scolaire, infirmière, etc.) qui évaluera la nécessité d'une rencontre physique, la plupart des questions pouvant trouver une réponse par téléphone. Nous vous demandons donc de téléphoner ou d'envoyer un mail, avant tout déplacement.

Lors de la rentrée le matin, merci de laisser la place pour une circulation fluide des bus. L'arrêt de véhicules individuels devant le grand portail est à proscrire totalement.

Je vous recommande de consulter la liste éditée par le Haut Conseil de la Santé Publique sur les personnes à risques, afin de vous assurer que votre enfant, ou l'un des membres de la famille, n'est pas dans une situation qui fait qu'il est préférable que l'enfant reste à la maison, pour préserver la santé de la personne fragile.

Il n'y aura pas de notes au 3^e trimestre. Si des notes sont mises par les enseignants, elles le sont à titre indicatif, mais ne seront pas prises en compte sur le bulletin. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'évaluation. L'assiduité, le fait de rendre les exercices demandés, les compétences acquises, peuvent être évalués et faire l'objet d'une appréciation sur le bulletin.

Nous distribuerons 2 masques à chaque élève, soit un masque par demi-journée de présence dans l'établissement. Le Jeudi 4 juin, il faudra cependant un masque pour pouvoir monter dans le bus. C'est pourquoi je vous demande d'en prévoir un pour votre enfant ce premier jour, s'il prend le bus.

Je vous saurais gré de bien vouloir étudier ces règles avec votre enfant afin qu'il ne soit pas surpris en arrivant. Une explication des règles sanitaires leur sera faite en classe par Mme Sally, infirmière jeudi matin.

Nous comptons sur l'action commune des parents et des personnels de l'établissement afin que les jeunes comprennent tout l'intérêt de la mise en place de ces mesures, qui leur paraîtront probablement contraignantes dans un premier temps.

Si un élève devait systématiquement se moquer des gestes barrières, nous ne pourrions le tolérer, en raison du risque accru de propagation du virus pour les autres. Je pourrais être amenée à rendre un enfant à sa famille dans ce cas. J'espère donc votre compréhension et votre appui.

Soyez assurés que nous faisons le maximum pour que vos enfants puissent bénéficier des enseignements, qu'ils soient à distance ou dans l'établissement, et ce dans le maximum de sécurité face au virus.

Avec tout le dévouement de l'ensemble des personnels,

La Provisseure,

Sylvie BORET

